

Mobilier d'hébergement et de restauration

Stratégie achat de l'Etat 2019-2023

Chiffre clé

32 millions d'euros
de dépenses annuelles



Les achats de mobilier d'hébergement et de restauration aujourd'hui

Sur la période 2017 - 2018, le montant des dépenses annuelles de l'Etat relatives à l'achat de mobilier d'hébergement et de restauration est de 32 millions d'euros TTC en moyenne.



Les pratiques actuelles de l'Etat

Le mobilier d'hébergement et de restauration est destiné à des publics très divers dans l'Etat. Il équipe les restaurants administratifs, les casernes et l'administration pénitentiaire. Il concerne également de nombreux établissements publics tels que les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous) ou les écoles intégrant un internat.

Il n'existe pas actuellement de marché mutualisé pour ce segment d'achat. L'acquisition de mobilier d'hébergement et de restauration peut s'effectuer dans le cadre d'opérations immobilières. Il fait majoritairement l'objet d'achats isolés.



Le marché fournisseurs

Le secteur de l'ameublement d'hébergement et de restauration est une niche du secteur mobilier. Le mobilier de collectivité comprend en effet le mobilier de bureau, le mobilier pour magasins et entrepôts ainsi que celui d'hébergement et de restauration.

Les fournisseurs sont essentiellement des fabricants, PME installées sur le territoire français.

Les objectifs de l'Etat

- *Maîtriser les dépenses*
- *Stabiliser l'accès des PME*
- *Développer une politique d'achat environnementale et socialement responsable*
- *Explorer de nouvelles pratiques d'utilisation du mobilier*

La stratégie achat 2019 -2023



Le périmètre

Cette stratégie d'achat concerne les achats du mobilier :

- équipant un restaurant administratif : chaises, tables, cloisons, porte-manteaux...;
- Le mobilier équipant des hébergements : lits, matelas, chevets, armoires, kitchenettes...

Ne sont pas inclus dans le périmètre de la stratégie :

- l'équipement professionnel des cuisines ;
- le mobilier de bureau ;
- le mobilier des nouveaux espaces de travail ou des espaces de convivialité ;
- l'achat de mobilier effectué dans le cadre d'une opération immobilière (construction ou rénovation).



Comment et par qui a-t-elle été élaborée et validée ?

La stratégie achat a été élaborée par une équipe interministérielle composée de représentants de tous profils (acheteurs, prescripteurs) désignés par les missions achat des ministères.

Elle a été validée par la DAE le 25 septembre 2019 en comité des achats de l'Etat réunissant les responsables ministériels des achats de chaque ministère sous la présidence du directeur des achats de l'État.

A qui s'applique-t-elle ?



La stratégie d'achat interministérielle de mobilier d'hébergement et de restauration s'applique à l'ensemble des services de l'Etat (administration centrale et services déconcentrés) en France métropolitaine.



Les axes de la stratégie

Performance économique



- Une mutualisation de l'achat à l'échelle interministérielle par le recours exclusif à l'Ugap pour le mobilier d'hébergement d'un montant inférieur à 40 000 euros TTC et le mobilier de restauration, hors mobilier inclus dans des opérations immobilières.
- L'utilisation de la plate-forme d'échanges et de dons de la direction nationale d'interventions domaniales (DNID) permettra d'éviter l'achat de l'ensemble du mobilier.

Performance environnementale et économie circulaire



- Des considérations environnementales seront intégrées aux marchés de l'Ugap, soit au titre de spécifications environnementales des mobiliers, soit en combinaison des spécifications environnementales et de critères d'attribution.
- Des considérations liées à la qualité environnementale des emballages seront également précisées.
- Le mobilier non utilisé sera, selon son état, proposé à d'autres services ou à des associations ou remis à l'éco-organisme Valdélia pour valorisation ou don à des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Performance sociale



- Les services de l'État auront recours aux services de la SEP-RIEP⁽¹⁾ pour la fabrication du mobilier d'hébergement en mode projet d'un montant supérieur à 40 000€ TTC.
- Les marchés de l'Ugap intégreront une clause sociale d'insertion des publics éloignés de l'emploi en tant que condition d'exécution.

Expérimentation de solutions innovantes



Le renouvellement de l'intégralité du mobilier d'un restaurant ou d'un hébergement n'étant pas toujours nécessaire, les services seront encouragés à expérimenter le mobilier dépareillé.

Les bénéfices pour les services

- Une meilleure maîtrise des budgets alloués au mobilier.
- Une diminution des procédures dues aux achats isolés.
- La participation des services au développement de l'économie circulaire.
- La participation à la réintégration sociale des usagers de l'administration pénitentiaire.

(1) Service de l'emploi pénitentiaire – Régie industrielle des emplois pénitentiaires

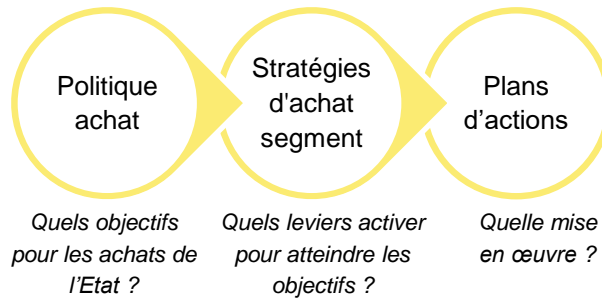
Mémo sur les achats de l'Etat

La politique achat de l'Etat

Elle est au service des politiques publiques et se décline autour de **5 axes** :

- contribuer à la **réduction des dépenses** de fonctionnement ;
 - prendre en compte les **objectifs environnementaux** ;
 - promouvoir la mise en œuvre des **clauses sociales** dans les marchés ;
 - favoriser l'accès des **PME** à la commande publique ;
 - inciter à l'**innovation**.
- **16 domaines** d'achat (ex. informatique et télécommunication)
 - **65 segments** d'achat (ex. matériel informatique ; prestations informatiques ; etc.)
 - **378 sous-segments** d'achat (ex. micro-ordinateurs ; serveurs ; etc.)

La nomenclature achat



Les leviers achat

Les leviers les plus couramment utilisés par l'acheteur sont notamment :

- l'**allotissement** ;
 - la **mutualisation** des achats ;
 - la **standardisation** des besoins ;
 - la **négociation** dès que le code des marchés publics le permet ;
 - l'**intégration de clauses** sociales et environnementales
- elle **définit les leviers et les objectifs de performance** attendus sur un segment ;
 - elle est élaborée sur la base d'une **analyse exhaustive des besoins** comme du **potentiel du marché** ;
 - elle peut proposer, dans certains cas, des **leviers différents** selon les périmètres ministériels ;
 - elle **précise le plan d'actions** et la structure contractuelle pour les années à venir ;
 - elle est **appliquée par l'ensemble des services**.

La stratégie achat segment

Pour en savoir plus

Rendez-vous sur le site internet de la direction des achats de l'Etat <http://www.economie.gouv.fr/dae> ou sur le Portail interministériel des achats, via cette adresse : <https://dae.alize.finances.rie.gouv.fr/sites/sae/accueil.html>
Contact : fpg.dae@finances.gouv.fr